



Devoir des enfants vis à vis des parents

Par Dave31

Bonjour à tous,

J'ai du mal à trouver ces infos, je me tourne vers vous pour savoir si vous avez un lien ou des textes officiels.

Situation : divorce prononcé il y a plusieurs années, avec autorité parentale aux 2 parents, et garde à la mère avec moitié des weekends et des vacances pour moi.

Aujourd'hui mes filles ont 19 et 16 ans.

Le pb est le suivant : mes filles transmettent très peu d'infos de leur quotidien scolaire et leurs notes baissent d'une année sur l'autre.

La plus grande est majeure. Et refuse que je jette un oeil sur ses cours, devoirs etc. C'est une guerre pour avoir la moindre infos... Je n'ai pas mon mot à dire, sa mère à peine plus.

Etant toujours étudiante et à la charge de sa mère et moi, quelles sont ses obligations? (si elle en a évidemment)

Si quelqu'un a des infos officielles là dessus, je l'en remercie d'avance!